

La mesure des habitudes de vie

(MHAVIE-Enfant 5-13, 4.0)

Guide d'utilisation

VERSION POUR L'ENFANCE DE 5 À 13 ANS



Une réalisation de

Patrick Fougeyrollas
Luc Noreau
Céline Lepage

En collaboration avec

Lucie Boissière
Roger Picard
Ginette St Michel

Yves Boisvert
Yves Lachapelle
Normand Boucher

Édition juin 2003 – révisé en janvier 2014

Note : Afin de faciliter la lecture du texte, un seul genre a été retenu pour indiquer le féminin et le masculin.

RIPPH
525, boul. Wilfrid-Hamel Est, A-08
Québec (Québec)
Canada G1M 2S8

Courriel : ripph@irdpq.qc.ca
Site internet : www.ripph.qc.ca

© RIPPH, 2001 – Tous droits réservés

Dépôt légal, 2014
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-922213-47-8

Table des matières

Informations générales sur ce guide d'utilisation	4
Informations générales sur la MHAVIE	5
Informations générales sur les habitudes de vie	6
Informations générales sur le contenu des habitudes de vie	7
Informations générales sur les exemples de cotation en relation avec leurs caractéristiques personnelles	8
Modèle de développement humain et Processus de production du handicap (MDH-PPH 2)	9
Qu'est-ce que la participation sociale?	10
Qui peut répondre à ce questionnaire?	11
Les consignes à l'intention des répondants: indications générales	15
Les étapes et le format du questionnaire	17
Les consignes à l'intention des répondants : Cette habitude fait-elle partie de la vie du jeune?	19
Les consignes à l'intention des répondants : les types d'aide utilisés	20
Les consignes à l'intention des répondants : les degrés d'intensité de l'aide humaine	21
Les consignes à l'intention des répondants : les niveaux de difficulté	22
Les consignes à l'intention des répondants : les niveaux de satisfaction	23
Des exemples de réalisation de certaines habitudes de vie	25
L'identification du jeune et du répondant	29
Questionnaire	31
Vos commentaires	46
Description du contenu et exemples de cotation des habitudes de vie	47

Informations générales sur ce guide d'utilisation

- **Objectif du guide d'utilisation**

Le présent guide a été développé dans le but de faciliter l'utilisation de la Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) par les jeunes ayant des incapacités, les proches et les intervenants.

- **Contenus du guide d'utilisation**

Le guide d'utilisation comprend douze sections, chacune correspondant à une catégorie d'habitudes de vie de la MHAVIE. Pour chacune d'entre elles, il propose :

- A) une description des tâches comprises dans l'habitude de vie avec, au besoin, des précisions démontrant comment l'habitude de vie peut être réalisée par un jeune de 5 à 13 ans ne présentant pas d'incapacités;
- B) des exemples de cotation de la réalisation de l'habitude de vie par un jeune de 5 à 13 ans présentant des incapacités.

- **Utiliser le guide d'utilisation**

Le guide d'utilisation doit être utilisé en complément du formulaire MHAVIE. Il ne propose pas une échelle de développement ni une mesure de la performance des jeunes de 5 à 13 ans ayant des incapacités dans le cadre de leurs activités.

Les informations contenues dans ce guide proviennent d'expériences cliniques et personnelles. Elles ne sont présentées uniquement qu'à titre indicatif.

Informations générales sur la MHAVIE

- **Présentation de la MHAVIE**

La MHAVIE est un questionnaire ayant pour but de recueillir de l'information sur le point de vue d'un jeune sur la réalisation d'un ensemble d'habitudes de vie dans son milieu (son domicile, son lieu d'études, son quartier, etc.). Elle peut être employée auprès de tous les jeunes ayant des incapacités, et ce, peu en importe la cause ou la sévérité.

La MHAVIE ne remplace d'aucune manière les outils disciplinaires employés par les psychologues, les psychoéducateurs, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les travailleurs sociaux, etc. puisqu'ils visent principalement à mesurer les aptitudes des jeunes.

- **Applications de la MHAVIE**

La MHAVIE peut se révéler utile pour toute organisation ou personne s'intéressant à la participation sociale des jeunes ayant des incapacités, que ce soit dans les domaines de l'intervention individuelle, de l'évaluation des politiques et des programmes, de la défense collective des droits, de la recherche, etc. Elle permet :

- ✓ d'établir un profil de participation sociale;
- ✓ d'identifier des habitudes de vie perturbées ou non;
- ✓ de prendre connaissance du niveau de satisfaction du jeune ou du répondant.

La MHAVIE s'avère tout particulièrement utile dans le cadre de la réalisation de plans d'intervention individualisés et de plans de services

- **Versions de la MHAVIE**

La MHAVIE est actuellement disponible pour les trois publics suivants :

- ✓ Pour les enfants de la naissance à 4 ans
- ✓ Pour les enfants de 5 à 13 ans
- ✓ Pour les adolescents, les adultes et les aînés

Informations générales sur les habitudes de vie

- **Définition d'une habitude de vie**

Les habitudes de vie sont des *activités courantes* (par ex. : la prise des repas, les communications, les déplacements) ou des *rôles sociaux* (par ex. : occuper un emploi, être aux études). Elles assurent la survie et l'épanouissement d'un jeune dans la société tout au long de son existence.

Les habitudes de vie se distinguent des aptitudes, en ce qu'elles sont le résultat de l'interaction entre le jeune et son environnement et non seulement « la possibilité [...] d'accomplir une activité physique ou mentale »¹.

La MHAVIE est le seul instrument de mesure de la participation sociale considérant à la fois les activités courantes et les rôles sociaux des jeunes ayant des incapacités.

- **Catégories d'habitudes de vie**

La MHAVIE comprend douze catégories d'habitudes de vie, six pour les activités courantes et six autres pour les rôles sociaux.

Activités courantes	Rôles sociaux
Communication	Responsabilités
Déplacements	Relations interpersonnelles
Nutrition	Vie associative et spirituelle
Condition physique et bien-être psychologique	Éducation
Soins personnels et de santé	Travail
Habitation	Loisirs

- **Les facteurs influençant la réalisation des habitudes de vie**

Le niveau et la façon de réaliser des activités courantes et des rôles sociaux varie d'un jeune à l'autre. Les facteurs identitaires (âge, sexe, appartenance socioethnique, etc.), les aptitudes motrices, sensorielles, langagières, psychologiques, cognitives et comportementales, de même que les facteurs environnementaux sociaux et physiques présents dans leur milieu de vie influenceront les opportunités et les possibilités de participation sociale qui s'offrent à eux.

¹ FOUGEYROLLAS, P., BERGERON, H., CLOUTIER, R., CÔTÉ, J., & ST MICHEL, G. (1998). *Classification québécoise : Processus de production du handicap*. Québec : Réseau international sur le Processus de production du handicap.

Informations générales sur le contenu des habitudes de vie

- **Description du contenu des habitudes de vie**

La MHAVIE s'intéresse à la façon habituelle pour le jeune de réaliser ses habitudes de vie. Ceci implique de ne considérer que les activités faisant partie de sa réalité et ainsi que d'évaluer globalement le niveau de difficulté, le ou les types d'aides requis, ainsi que le niveau de satisfaction général du jeune.

La représentation du contenu des habitudes de vie peut varier d'un jeune à l'autre. Un certain nombre d'activités sont proposées pour chacune des habitudes de vie, et ce, afin de faciliter la compréhension et l'utilisation de la MHAVIE.

Cet effort assure une meilleure prise en compte des expériences communes et de la diversité des réalités vécues par les jeunes de 5 à 13 ans ayant des incapacités.

- **Réalisation et évaluation des habitudes de vie**

Les utilisateurs du présent guide peuvent ajouter des descriptions d'activités et des exemples de cotation pour chacune des habitudes de vie à l'aide de leurs expériences et connaissances.

La réalisation d'une habitude de vie par un jeune de 5 à 13 ans comprend plusieurs activités. Il arrive toutefois que les jeunes ne font pas l'ensemble des activités comprises dans une habitude de vie en raison de leur milieu de vie et de leurs caractéristiques personnelles (choix du jeune, identité, systèmes organiques et aptitudes).

La MHAVIE n'a pas pour objectif d'évaluer individuellement la réalisation des activités comprises dans chacune des habitudes de vie d'un jeune.

- **Points de repères facilitant l'évaluation de la réalisation des habitudes de vie**

Le présent guide contient des exemples de réalisation d'habitude de vie, et ce, de manière à faciliter l'évaluation de la réalisation des habitudes de vie des jeunes de 5 à 13 ans ayant des incapacités.

Informations générales sur les exemples de cotation en relation avec leurs caractéristiques personnelles

- **Des exemples de cotation pour chacune des habitudes de vie en relation avec différentes caractéristiques personnelles des jeunes ayant des incapacités**

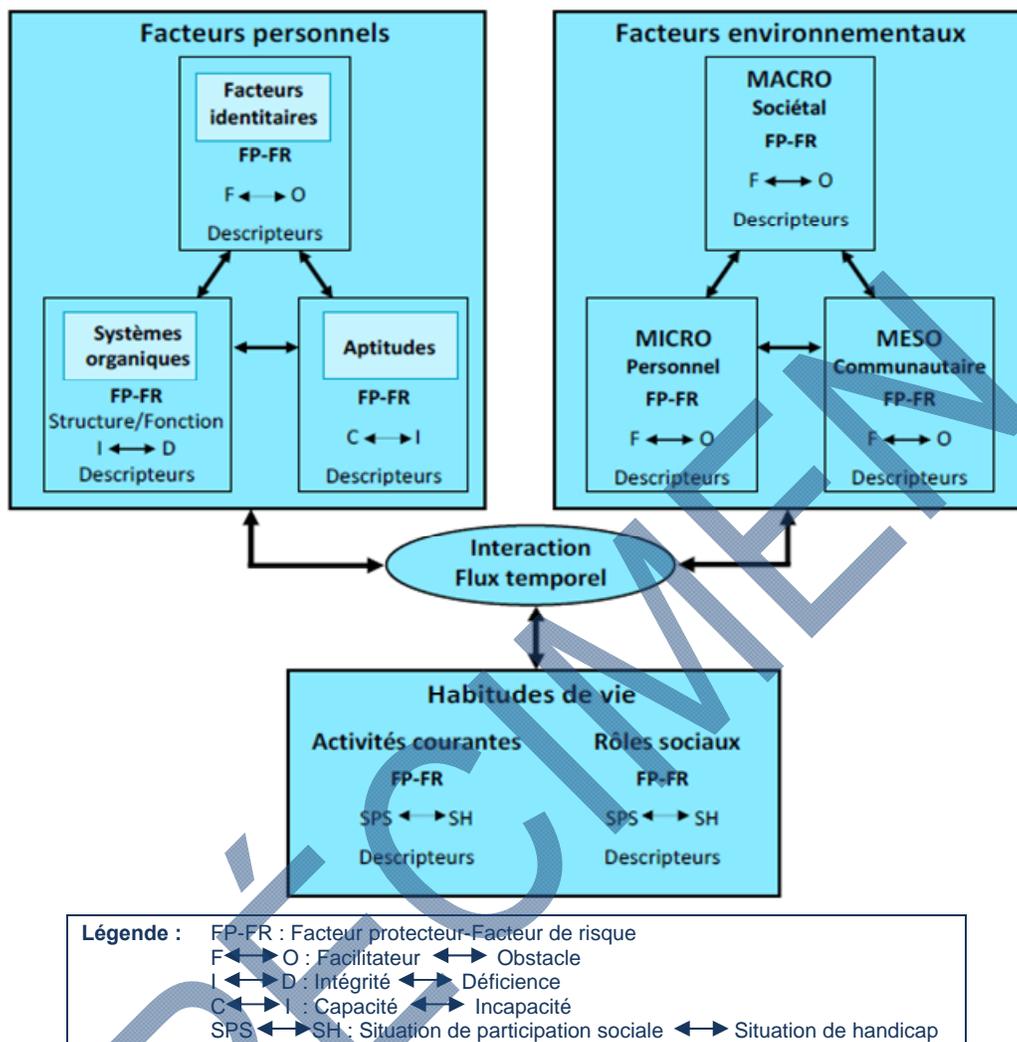
Les exemples de cotation comprennent des réponses possibles quant aux niveaux de réalisation et des types d'aide requis par des jeunes présentant différentes caractéristiques personnelles, afin de réaliser leurs différentes habitudes de vie.

L'interprétation des questions et la compréhension des choix de réponse proposés par la MHAVIE peuvent varier d'une personne à l'autre. Un certain nombre d'exemples de cotation sont proposés pour chacune des habitudes de vie, et ce, afin d'assurer la validité des informations recueillies sur la réalisation des activités courantes et des rôles sociaux des adolescents, adultes et aînés ayant des incapacités. Ceci permettra de faciliter la compréhension et l'utilisation de la MHAVIE.

Le jeune concerné ou son répondant est libre de répondre au questionnaire selon sa perception. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.

Cet effort offre quelques-uns des éléments de réponses utiles lors de l'utilisation de la MHAVIE. Certaines situations ne seront donc pas couvertes par le présent guide.

Modèle de développement humain et Processus de production du handicap (MDH-PPH 2)



Ce modèle, connu sous le nom de PPH, permet d'identifier et d'expliquer les causes et conséquences des maladies, traumatismes et atteintes au développement d'une personne.

Le PPH montre que la réalisation de nos habitudes de vie est le résultat de notre identité, de nos choix, de déficiences de nos organes, de nos capacités et incapacités mais également des caractéristiques de notre milieu de vie (environnement).

Ainsi cette réalisation peut être influencée par le renforcement de nos aptitudes et la compensation de nos incapacités par la réadaptation, mais également par la réduction des obstacles dus aux préjugés, au manque d'aide ou de ressources, à l'absence d'accessibilité du domicile ou de l'école.

Ainsi, mesurer la réalisation des habitudes de vie, c'est identifier le résultat de la rencontre entre la personne et son environnement. On parlera alors de la qualité de la participation sociale vécue par la personne.

Le PPH est donc un modèle positif qui ne place pas la responsabilité du handicap sur la personne.

Qu'est ce que la participation sociale?

Selon le cadre conceptuel systémique de la classification québécoise: processus de production du handicap, la participation sociale correspond à la réalisation des habitudes de vie, c'est-à-dire les activités courantes et les rôles sociaux d'une personne. Une habitude de vie est une activité courante ou un rôle social valorisé par la personne ou son contexte socioculturel selon ses caractéristiques (l'âge, le sexe, l'identité socioculturelle, etc.). Elle assure la survie et l'épanouissement d'une personne dans sa société tout au long de son existence.

La qualité de participation est un indicateur qui s'apprécie sur un continuum ou échelle allant de la situation de participation sociale optimale jusqu'à la situation de handicap complète. Il est donc préférable de parler de qualité de participation sociale. La qualité de la participation sociale est le résultat de l'interaction entre les caractéristiques de cette personne et les caractéristiques de son contexte de vie.

La qualité de la participation sociale est situationnelle et ne peut être réduite uniquement aux facteurs personnels ou aux facteurs environnementaux séparément. La qualité de la participation sociale dépend des choix des personnes et des possibilités offertes et valorisées par le contexte de vie. Trois grandes dimensions de facteurs environnementaux influencent la qualité de la participation sociale :

- le microenvironnement personnel : le domicile, les proches, le poste de travail, etc.;
- le méso environnement communautaire : les commerces du quartier, le transport, les attitudes et le degré d'information des personnes avec qui on interagit pour réaliser ses habitudes de vie dans notre communauté; la conception universelle des infrastructures (bâtimens, urbanisme, technologie) de la communauté;
- le macro environnement sociétal : les lois, les politiques, l'organisation des services et les missions des partenaires, les orientations des décideurs et les processus de définition des priorités et budgets de santé et de développement social, l'influence du mouvement associatif de défense de droits, etc.

Trois grandes dimensions de facteurs personnels influencent la qualité de la participation sociale:

- les facteurs identitaires;
- les systèmes organiques;
- les aptitudes.

Qui peut répondre à ce questionnaire?

La Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) s'applique à toutes les personnes ayant des incapacités, de tous les contextes socio-culturels, et ce, peu importe si elles présentent des incapacités motrices, sensorielles, intellectuelles ou ayant des troubles de santé mentale. La MHAVIE est donc un instrument à portée universelle, et ce, parce que toutes les personnes, qu'elles présentent ou non des incapacités, sont concernées par les mêmes habitudes de vie, peu importe la façon dont elles les réalisent.

Les répondants peuvent être les parents*, les proches significatifs ou les intervenants désirant employer la MHAVIE, afin de recueillir les données sur la participation sociale du jeune concerné.

Il existe, en effet, des situations où la **complexité des consignes et des énoncés** de la MHAVIE limite ou empêche la possibilité de remplir ce questionnaire. C'est pourquoi trois méthodes de passation sont possibles :

- 1) de manière autonome par le jeune, à partir de 10 ans d'âge chronologique, par le parent ou un proche significatif;
- 2) a- par le jeune avec le soutien d'un parent, d'un proche significatif ou d'un intervenant;
b- par un parent ou un proche significatif avec le soutien d'un intervenant;
- 3) par un intervenant.

Le **choix** d'une méthode de passation appropriée garantit la **validité des informations** recueillies sur la qualité de la participation sociale du jeune évalué.

* **La notion de « parent » inclut toute personne qui a la responsabilité du jeune.**

Qui peut répondre à ce questionnaire? (suite)

Méthode 1 : Critères pour répondre de manière autonome par le jeune, à partir de 10 ans d'âge chronologique, par un parent ou un proche significatif

Pour répondre de manière autonome au questionnaire, le répondant doit posséder les **compétences suivantes** :

- a) Il peut lire sans difficulté;
- b) Il maîtrise les distinctions sémantiques entre « niveau de difficulté », « type d'aide utilisé », « niveau d'intensité d'aide humaine » et « niveau de satisfaction »;
- c) Il saisit le sens abstrait de termes comme « habituellement », « utiliser », « maintenir », « assumer », etc.;
- d) Il comprend les distinctions sémantiques des niveaux de gradation utilisés à l'intérieur des échelles de mesure et peut les appliquer à sa situation personnelle;
- e) Il présente un niveau d'attention suffisant pour :
 - ✓ Lire au complet chaque énoncé;
 - ✓ Répondre à toutes les questions, sans en omettre;
 - ✓ Cocher la case appropriée.
- f) Il présente un niveau de tolérance à l'effort mental suffisant pour maintenir son attention du début à la fin de l'exercice ou peut reconnaître sa fatigue et reporter la suite à plus tard;
- g) Il présente une autocritique et une autoperception de ses difficultés jugées suffisantes.

À titre d'**indicateurs de ces compétences**, on peut retenir des **comportements significatifs** de la personne, par exemple comment elle répond à des examens écrits si elle est ou a été scolarisée, comment elle traite des documents écrits qu'elle reçoit (comptes à payer, contrats d'achat, etc.), comment elle parle d'elle-même et semble avoir une perception réaliste de sa situation, etc.

Le parent ou le proche significatif doit avoir une connaissance approfondie du jeune visé par l'évaluation et être en mesure de fournir des réponses précises aux questions. Les informations colligées ne devront pas se baser sur une opinion personnelle fondée sur ce que le jeune pourrait ou devrait faire, **mais bien sur ce qu'il fait réellement, dans sa vie de tous les jours.**

Qui peut répondre à ce questionnaire? (suite)

Méthode 2 : Passation :

- a) par le jeune, avec le soutien d'un parent, d'un proche significatif ou d'un intervenant ou
- b) par le parent ou un proche significatif avec le soutien d'un intervenant.

Si les compétences ne correspondent pas complètement aux critères définis à la méthode 1, il est nécessaire de leur offrir un soutien pour leur **faciliter la compréhension des consignes et des énoncés** de la MHAVIE.

Voici quelques **exemples de soutien** qu'un parent, proche significatif ou intervenant peut apporter :

- a) Explication des consignes et répétition en cours de passation, au besoin;
- b) Lecture et clarification des énoncés;
- c) Ajout d'exemples significatifs pour la personne évaluée en fonction de son contexte de vie, au besoin;
- d) Prise en note des réponses.

Il est important que le parent, le proche significatif ou l'intervenant ne fasse que **faciliter la compréhension des consignes et des énoncés** de la MHAVIE. Les réponses colligées devront toujours représenter l'opinion de la personne interrogée. Il est préférable que le parent, le proche significatif ou l'intervenant **évite d'influencer ou de commenter les réponses données**, et ce, pour limiter les reformulations biaisées.

Qui peut répondre à ce questionnaire? (suite)

Méthode 3 : Passation par un intervenant comme répondant

Dans la mesure où les deux premières méthodes ne peuvent s'appliquer au parent ou au proche significatif, ou que ceux-ci ne connaissent pas bien la réalité du jeune, l'intervenant peut répondre à l'ensemble ou à certaines parties du questionnaire.

L'intervenant doit avoir une connaissance approfondie du jeune visé par l'évaluation et être en mesure de fournir des réponses précises aux questions. Les informations colligées ne devront pas se baser sur une opinion personnelle fondée sur ce que le jeune pourrait ou devrait faire, **mais bien sur ce qu'il fait réellement, dans sa vie de tous les jours.**

SPÉCIMEN

Les consignes à l'intention des répondants : indications générales

Nous vous demandons de lire ces consignes très attentivement. Cela permettra de vous familiariser avec le questionnaire et vous en faciliter l'utilisation.

De façon générale, ce questionnaire a pour but de recueillir de l'information sur un ensemble d'habitudes de vie que le jeune réalise dans son milieu (domicile, lieu d'études, quartier...). Il a été conçu pour les jeunes de 5 à 13 ans. Toutefois, il peut être utilisé chez des enfants plus âgés, si la situation s'y prête.

Les habitudes de vie sont *des activités sociales. Elles comprennent les activités courantes et les rôles sociaux* qui assurent la survie et l'épanouissement d'une personne dans la société tout au long de son existence. La réalisation des habitudes de vie dépend de l'âge chronologique du jeune, des attentes du milieu de vie et aussi des aspects culturels.

Activités courantes	Rôles sociaux
communication	responsabilités
déplacements	relations interpersonnelles
nutrition	vie associative et spirituelle
condition physique et bien-être psychologique	éducation
soins personnels et de santé	travail
habitation	loisirs

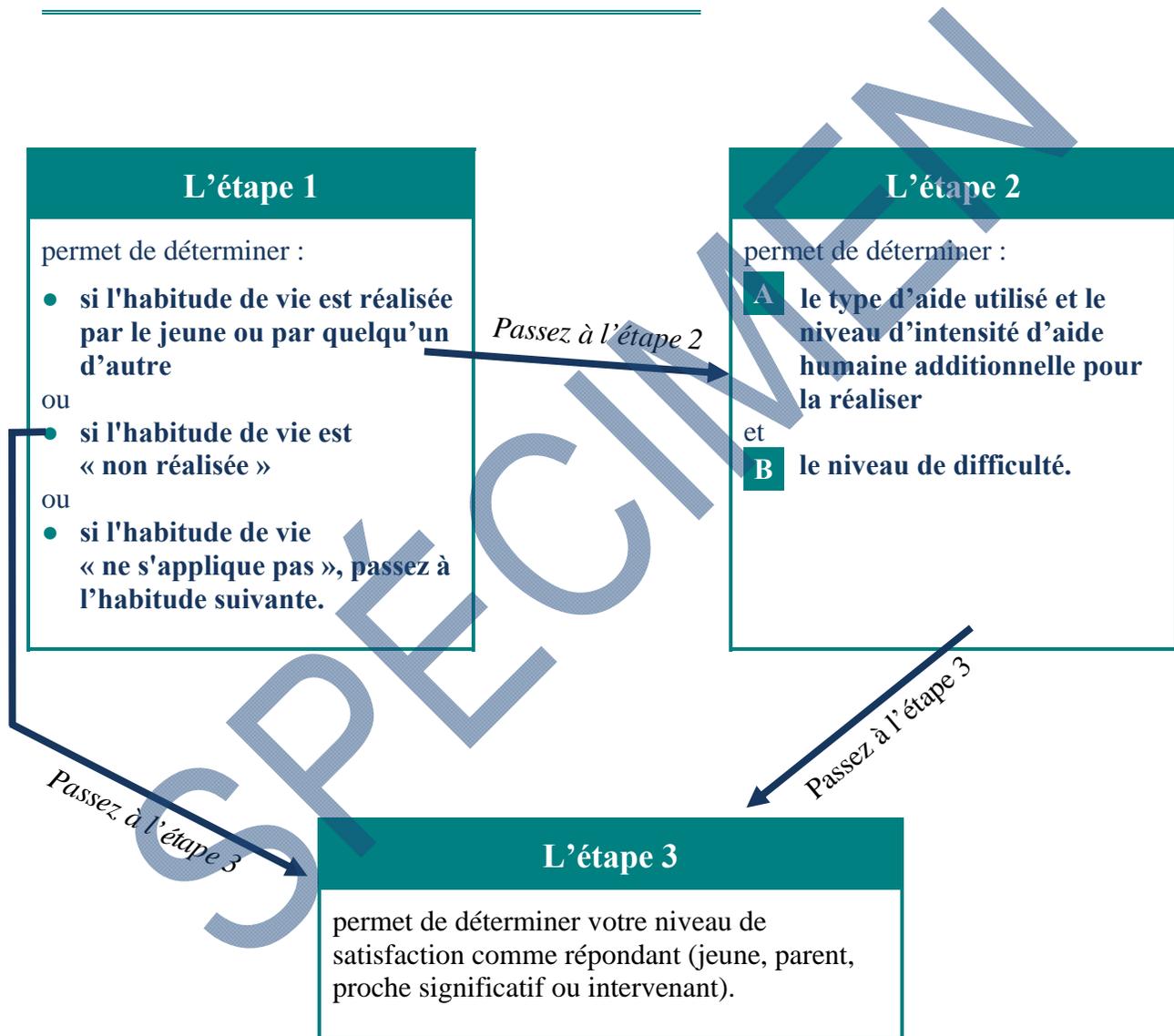
Pour chacune des habitudes de vie, vous devez indiquer de quelle façon le jeune la réalise généralement, dans son quotidien. **Il s'agit de la façon la plus habituelle pour le jeune de la réaliser.**

Note à l'attention du répondant

Vous répondez librement au questionnaire selon votre perception. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Si certains éléments plus personnels vous indisposent, vous avez le choix de ne pas y répondre.

Les étapes et le format du questionnaire

Pour chacune des habitudes de vie, veuillez suivre ces trois étapes :



Voici le format de la grille située dans le haut de chaque page du questionnaire

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2			Étape 3	
	Cette habitude de vie est :			A Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)		B Niveau de difficulté	Niveau de satisfaction	
Note : Ne pas oublier qu'il s'agit de la façon habituelle pour le jeune de réaliser ses habitudes de vie.	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	Aide technique **	Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)	Sans ou avec peu de difficulté	Très satisfait	😊
				Aménagement **			Avec une certaine difficulté	Satisfait
				Sans aide	Avec beaucoup de difficulté		Insatisfait	☹️
				Légère			Très insatisfait	😞
				Importante				
				Complète				

Les consignes à l'intention des répondants :

Cette habitude fait-elle partie de la vie du jeune?

Étape 1

Pour chacune des habitudes de vie suivantes, indiquez si elle est réalisée, si elle est non-réalisée ou si elle ne s'applique pas.

Réalisée

L'habitude de vie est réalisée par le jeune ou quelqu'un d'autre. Cette habitude de vie fait partie de la réalité actuelle du jeune, et ce, même si elle est réalisée par le parent, le proche significatif ou l'intervenant, en raison de :

- 1) de trop grandes incapacités ou
- 2) d'obstacles trop importants.

Non-réalisée

Cette habitude de vie n'est pas réalisée en raison :

- 1) de trop grandes incapacités;
- 2) d'obstacles trop importants;
- 3) d'un manque d'aide.

Si le jeune réside dans un milieu institutionnel qui, par son fonctionnement ou par son personnel, l'empêche de réaliser lui-même, avec ou sans aide, certaines habitudes de vie, les activités concernées seront considérées comme « non réalisées ».

Ne s'applique pas

La catégorie « ne s'applique pas » ne sera utilisée que si l'habitude de vie en question ne fait pas partie de la vie du jeune. Assurez-vous que votre réponse ne peut s'expliquer par la présence de trop grandes incapacités chez le jeune, d'obstacles trop importants dans l'environnement ou d'un manque d'aide.

Cette habitude de vie ne fait pas partie de la réalité actuelle du jeune, soit :

- 1) parce qu'elle ne s'est pas encore présentée (utiliser le transport en commun);
- 2) en raison de l'âge ou du sexe (utiliser le matériel nécessaire à l'hygiène menstruelle);
- 3) en raison de l'inexistence du facteur environnemental nécessaire à la réalisation de l'habitude de vie;
- 4) par choix personnel, familial ou socioculturel (pratiquer des activités artistiques comme la musique, la peinture, la danse...).

Les consignes à l'intention des répondants :

les types d'aide utilisés

Étape 2-A

Pour chacune des habitudes de vie suivantes, indiquez quel type d'aide est utilisé.

Vous pouvez cocher plus d'une case (dans les types d'aide utilisés), si cela correspond à la façon dont le jeune réalise l'habitude de vie. Voici comment nous définissons chaque type d'aide.

Aide technique

Tout soutien (non humain) pour aider à la réalisation des habitudes de vie du jeune tel qu'un fauteuil roulant, une aide visuelle, un appareil auditif, un siège de bain, des médicaments, des cartes de pictogrammes, ou tout autre accessoire. Généralement, **le jeune peut les apporter avec lui**. L'« Aide technique » doit être cochée seulement lorsque la réalisation de l'habitude de vie par le jeune nécessite son utilisation. Les aides techniques spécifiques aux déplacements et à la communication ne devront être considérées que pour les sections *Déplacements* et *Communication*. Ces aides techniques devront être exclues pour toutes les autres catégories d'habitudes de vie. On ne devra cocher « aide technique » que si elle répond à un besoin spécifique dans la réalisation d'une habitude de vie.

Aménagement

Toute modification de l'environnement ou de la tâche du jeune pour faciliter la réalisation de ses habitudes de vie telle qu'une rampe d'accès, une porte élargie, une modification de l'éclairage, un aménagement de la tâche, un aménagement architectural, une modification de l'habitude de vie ou **du temps de réalisation (disposer de plus de temps pour réaliser une habitude de vie)**. Généralement, dans le cas **des aménagements physiques, le jeune ne peut pas les apporter avec lui**.

Aide humaine additionnelle

Cette aide est nécessaire en raison « des incapacités du jeune » ou des « obstacles de l'environnement » et est **additionnelle** à celle habituellement requise par un jeune du même âge sans incapacité. Cette aide se définit comme toute personne aidant à la réalisation des habitudes de vie du jeune telle qu'un parent, un proche significatif, un ami, un intervenant, etc. Cela comprend notamment l'aide physique ou la supervision (surveillance), les consignes verbales et l'encouragement. Si le jeune n'a pas besoin de plus d'aide qu'un jeune du même âge sans incapacité, cochez « **sans aide** ».

Les consignes à l'intention des répondants : les degrés d'intensité de l'aide humaine

Sans aide humaine additionnelle

Le jeune réalise seul l'habitude de vie ou avec l'aide habituellement requise par un jeune du même âge sans incapacité.

Aide humaine additionnelle légère

Globalement, de façon habituelle, le jeune :

- réalise l'habitude de vie avec une aide physique ou verbale (incluant la supervision) pour une faible portion de celle-ci;
- réalise l'essentiel de l'habitude de vie mais requiert de la surveillance occasionnelle (rappel de consignes nécessaires pour initier la tâche ou s'ajuster en cours de tâche).

Aide humaine additionnelle importante

Globalement et de façon habituelle, le jeune s'implique dans la réalisation de l'habitude de vie mais de l'aide physique, verbale ou une surveillance est requise pour la majeure ou la presque totalité de l'habitude de vie (plus de 50%).

Aide humaine additionnelle complète

Le jeune ne peut pas participer activement à la réalisation de l'habitude de vie qui est entièrement réalisée par l'aide humaine en raison :

- 1) de trop grandes incapacités ou
- 2) d'obstacles trop importants.

Les consignes à l'intention des répondants : les niveaux de difficulté

Étape 2-B

Pour chacune des habitudes de vie suivantes, indiquez le niveau de difficulté rencontré pour réaliser l'habitude de vie.

À cette sous-question, vous ne devez cocher qu'**un seul niveau de difficulté** pour chacune des habitudes de vie énoncées. Voici comment nous définissons chaque niveau de réalisation.

Sans ou avec peu de difficulté

Le jeune réalise facilement ou avec peu de difficulté l'habitude de vie même si cela est fait avec aménagement, aide technique ou aide humaine additionnelle selon le cas.

Avec une certaine difficulté

Le jeune réalise difficilement (avec passablement d'inconfort et d'efforts...) l'habitude de vie, même si cela est fait avec aménagement, aide technique ou aide humaine additionnelle selon le cas.

Avec beaucoup de difficulté

Le jeune réalise très difficilement (avec beaucoup d'inconfort et d'efforts...) l'habitude de vie, même si cela est fait avec aménagement, aide technique ou aide humaine additionnelle selon le cas.

Lorsque la réponse est « ça dépend » ou « 50/50 » pour ce qui est du « niveau de difficulté » et que l'on hésite entre deux niveaux, on doit choisir le niveau qui indique le plus de difficulté.

Les consignes à l'intention des répondants : les niveaux de satisfaction

Étape 3

**Pour chacune des
habitudes de vie,
choisissez l'une des
deux options
suivantes :**

**votre perception du
niveau de satisfaction
de la réalisation des
habitudes de vie du
jeune;**

**votre niveau de
satisfaction person-
nelle à l'égard de la
réalisation des
habitudes de vie du
jeune.**

La mesure du niveau de satisfaction pour chacune des habitudes de vie est prise à titre indicateur, notamment pour décider de la pertinence d'une intervention dans la réalisation d'une habitude de vie.

Le degré de satisfaction doit être utilisé avec chacune des habitudes de vie.

Deux options s'offrent à vous :

- Indiquez votre perception du niveau de satisfaction de la réalisation des habitudes de vie du jeune. Vous devez y répondre selon votre vécu quotidien et votre expérience de vie.
- Indiquez votre niveau de satisfaction personnelle à l'égard de la réalisation des habitudes de vie du jeune. Il est important d'indiquer votre choix à la page d'identification du répondant.

Pour certaines habitudes de vie, les niveaux « **Non réalisée** » ou « **Ne s'applique pas** » ne peuvent être cochés (par ex. : s'endormir, dormir et se réveiller). Cela s'explique par l'aspect essentiel de ces habitudes de vie pour la survie d'un jeune.

Lorsque l'habitude de vie est réalisée par le jeune, vous devez cocher le type d'aide requis, le niveau de difficulté et le niveau de satisfaction.

Pour toutes les habitudes de vie (*pages 25 à 36*), le contenu des parenthèses est placé à titre indicatif et non exhaustif.

De plus, il n'y a pas obligation de réaliser toutes les activités mentionnées, mais seulement ce qui est pertinent pour le jeune.

Des exemples de réalisation de certaines habitudes de vie

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2						Étape 3					
	Cette habitude de vie est :			A			B			Niveau de satisfaction					
	Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)			Niveau de difficulté			Niveau de satisfaction								
Note : Ne pas oublier qu'il s'agit de la façon habituelle pour le jeune de réaliser ses habitudes de vie.	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	Aide technique **			Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)			Niveau de difficulté					
				Aide technique **	Aménagement **	Sans aide	Légère	Importante	Complète	Sans ou avec peu de difficulté	Avec une certaine difficulté	Avec beaucoup de difficulté	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait

Participer à la préparation de repas simples (sandwich, salade, collation...)

Si le jeune participe ou réalise son habitude de vie, cochez la case « Réalisée », le type d'aide utilisé, le niveau de difficulté et de satisfaction.	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>			
Si le jeune ne peut « participer à la préparation de repas simples », en raison d'une trop grande incapacité ou d'obstacles trop importants, cochez la case « Non réalisée » et le niveau de satisfaction.		<input checked="" type="checkbox"/>													<input checked="" type="checkbox"/>
S'il n'a pas l'habitude de « participer à la préparation de repas simples » par choix personnel (et non en raison d'incapacités ou d'obstacles) cette habitude ne fait donc pas partie de son quotidien. Vous devez alors cocher la case « Ne s'applique pas ».			<input checked="" type="checkbox"/>												
Si le jeune utilise des ustensiles adaptés ou des appareils spéciaux (pincettes, orthèses, ouvre-couvercle, etc.) pour « participer à la préparation de repas simples » cochez les cases « Réalisée », « Aide technique », le niveau de difficulté et de satisfaction.	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>			
S'il dispose de plus de temps pour réaliser cette habitude de vie, cochez les cases « Réalisée », « Aménagement », le niveau de difficulté et de satisfaction.	<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>						<input checked="" type="checkbox"/>

Des exemples de réalisation de certaines habitudes de vie (suite)

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2			Étape 3					
	Cette habitude de vie est :			A Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)			B Niveau de difficulté			Niveau de satisfaction		
	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	Aide technique **	Aménagement **	Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)	Sans ou avec peu de difficulté	Avec une certaine difficulté	Avec beaucoup de difficulté	Très satisfait ☺☺	Satisfait ☺	Insatisfait ☹
Note : Ne pas oublier qu'il s'agit de la façon habituelle pour le jeune de réaliser ses habitudes de vie.												

Participer à la préparation de repas simples (sandwich, salade, collation...) suite...

Si le jeune n'a pas besoin d'aide pour réaliser cette habitude de vie, cochez les cases « Réalisée », « Sans aide », le niveau de difficulté et de satisfaction.	✓					✓			✓			
Si le jeune a l'aide d'une personne en raison de son incapacité ou parce que la cuisine n'est pas adaptée pour « participer à la préparation de repas simples », cochez la case « Réalisée » et un niveau d' « Aide humaine additionnelle ». Cochez aussi le niveau de difficulté et de satisfaction. Si le jeune a besoin d'aide pour réaliser cette habitude de vie uniquement en raison de son jeune âge, ne cochez pas de niveau d'« Aide humaine additionnelle ».	✓					✓		✓			✓	
Si le jeune réalise facilement cette habitude de vie, cochez les cases « Réalisée », « Sans ou avec peu de difficulté », le type d'aide utilisé et le niveau de satisfaction.	✓					✓			✓			
S'il est difficile pour lui de « participer à la préparation de repas simples », cochez les cases « Réalisée », « Avec une certaine difficulté », le type d'aide utilisé et le niveau de satisfaction.	✓					✓		✓				✓

Des exemples de réalisation de certaines habitudes de vie (suite)

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2			Étape 3							
	Cette habitude de vie est :			A Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)			B Niveau de difficulté			Niveau de satisfaction				
Note : Ne pas oublier qu'il s'agit de la façon habituelle pour le jeune de réaliser ses habitudes de vie.	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	Aide technique **	Aménagement **	Sans aide	Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)	Sans ou avec peu de difficulté	Avec une certaine difficulté	Avec beaucoup de difficulté	Très satisfait ☺☺	Satisfait ☺	Insatisfait ☹	Très insatisfait ☹☹

Utiliser une radio, un téléviseur, un ordinateur, un système de son...

Si le jeune utilise une aide visuelle (système télescopique, support à lecture, pointeur agrandi, logiciel d'agrandissement des caractères...), cochez les cases « **Réalisée** » et « **Aide technique** ». S'il a besoin de plus de temps pour accomplir sa tâche, cochez la case « **Aménagement** ». Si le jeune a besoin de consignes verbales ou d'encouragement pour réaliser cette habitude de vie que les jeunes de son âge réalisent habituellement seuls, cochez un niveau d'« **Aide humaine additionnelle** ». Cochez aussi le niveau de difficulté et de satisfaction.

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Communiquer par écrit (un message, une carte de souhaits...)

Si le jeune dispose de plus de temps pour réaliser cette habitude de vie, cochez les cases « **Réalisée** », « **Aménagement** », le niveau de difficulté et de satisfaction.

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------

L'identification du jeune et du répondant

1 Nom du jeune :

2 Date de naissance : JJ MM AAAA
/ /

3 Sexe : féminin masculin

4 Date de l'évaluation : JJ MM AAAA
/ /

5 Le répondant est :

- le jeune de manière autonome
- le jeune avec le soutien d'un parent, d'un proche significatif ou d'un intervenant (père mère ou autre _____)
- un parent ou un proche significatif de manière autonome (père mère ou autre _____)
- un parent ou un proche significatif avec le soutien d'un intervenant (père mère ou autre _____)
- un intervenant (nom et discipline) _____

Si le jeune n'est pas présent, veuillez en expliquer les raisons :

6 Le niveau de satisfaction du jeune :

- satisfaction perçue par le répondant
- satisfaction du répondant

7 Autres informations pertinentes :

ÉCHELLE DE MESURE DE LA RÉALISATION DES HABITUDES DE VIE

	Aide humaine					
	Sans aide	Légère	Importante	Complète	Aide technique	Aménagement
Sans ou avec peu de difficulté	0	2	4	7	3	5
Avec une certaine difficulté	2	3	6	9	3	5
Avec beaucoup de difficulté	5	6	7	10	3	5
Non réalisé	20					

Le tableau ci-dessus est fourni à titre indicatif. Le score doit être calculé à partir d'une application informatisée disponible sur le site Internet du RIPPH : www.ripph.qc.ca.

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2						Étape 3						
	Cette habitude de vie est :			A Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)				B Niveau de difficulté		Niveau de satisfaction						
	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	Aide technique **	Aménagement **	Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)			Sans ou avec peu de difficulté	Avec une certaine difficulté	Avec beaucoup de difficulté	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	
Nutrition (à partir de cette section, ne plus considérer les types d'aide utilisés spécifiques à la « communication » et au « déplacement »)																3
Choisir les aliments pour ses collations et ses repas, selon ses goûts et ses besoins particuliers (quantité, fraîcheur, type d'aliments, diète personnelle...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.1
Participer à la préparation de repas simples (sandwich, salade, collation...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.2
Participer à la préparation de repas complets tels une entrée, un plat principal ou un dessert (incluant la réalisation de recettes et l'utilisation d'appareils électroménagers...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.3
Manger un repas (incluant l'utilisation de la vaisselle et des ustensiles, respecter les règles de politesse à table selon les habitudes du milieu, consignes...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.4
Manger au restaurant (service aux tables, choisir et commander, restauration rapide...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.5
Utiliser une machine distributrice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.6

Commentaires

** L'« Aide technique » et l'« Aménagement » doivent être cochés seulement lorsque la réalisation de l'habitude de vie par le jeune le nécessite. Les aides techniques spécifiques aux déplacements et à la communication ne devront être considérées que pour les sections *Déplacements* et *Communication*.

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2						Étape 3							
	Cette habitude de vie est :			A				B		Niveau de satisfaction							
	Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)			Niveau de difficulté		Niveau de satisfaction											
	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	Aide technique **	Aménagement **	Sans aide	Légère	Importante	Complète	Sans ou avec peu de difficulté	Avec une certaine difficulté	Avec beaucoup de difficulté	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	
Soins personnels et de santé																	
S'occuper de son hygiène corporelle (se laver les mains, se brosser les dents, prendre un bain ou une douche...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.1
Se faire couper les cheveux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.2
Utiliser les équipements sanitaires de son domicile (incluant lavabo, toilettes, papier hygiénique et tout autre matériel nécessaire à l'élimination...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.3
Utiliser les équipements sanitaires autres que ceux de son domicile (incluant lavabo, toilettes, papier hygiénique et tout autre matériel nécessaire à l'élimination...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.4
S'habiller et se déshabiller (choisir et mettre ses vêtements incluant boutons, fermeture éclair, lacets de chaussures...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.5
Changer ses vêtements lorsqu'ils sont souillés ou salis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.6
Mettre et enlever ses orthèses, prothèses, lentilles, lunettes, appareil auditif...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.7
Participer à l'entretien de ses orthèses, prothèses, lentilles, lunettes, appareil auditif ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.8
Participer aux soins de santé (appliquer un pansement, prendre ses médicaments, demander de l'aide...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.9

** L'« Aide technique » et l'« Aménagement » doivent être cochés seulement lorsque la réalisation de l'habitude de vie par le jeune le nécessite. Les aides techniques spécifiques aux déplacements et à la communication ne devront être considérées que pour les sections *Déplacements* et *Communication*.

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2				Étape 3						
	Cette habitude de vie est :			Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)				Niveau de difficulté		Niveau de satisfaction				
	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	A		B								
			Aide technique **	Aménagement **	Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)									
			Sans aide	Légère	Importante	Complète	Sans ou avec peu de difficulté	Avec une certaine difficulté	Avec beaucoup de difficulté	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	
Relations interpersonnelles														
Maintenir des relations affectives avec ses parents (exprimer ses émotions et ses sentiments, câlins, joie, colère...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8
Maintenir des relations affectives avec ses frères et sœurs (exprimer ses émotions et ses sentiments, câlins, joie, colère...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.1
Maintenir des relations affectives avec d'autres membres de la parenté (exprimer ses émotions et ses sentiments, câlins, joie, colère...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.2
Maintenir des liens avec des amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.3
Avoir des liens sociaux avec des adultes de son entourage (enseignants, moniteurs...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.4
Avoir des liens sociaux avec d'autres jeunes (école, loisirs, voisin...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.5
Gérer des conflits avec autrui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.6
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.7

** L'« Aide technique » et l'« Aménagement » doivent être cochés seulement lorsque la réalisation de l'habitude de vie par le jeune le nécessite. Les aides techniques spécifiques aux déplacements et à la communication ne devront être considérées que pour les sections *Déplacements* et *Communication*.

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2						Étape 3				
	Cette habitude de vie est :			A			B			Niveau de satisfaction				
	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)						Niveau de difficulté				
Note : Ne pas oublier qu'il s'agit de la façon habituelle pour le jeune de réaliser ses habitudes de vie.			Aide technique **	Aménagement **	Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)			Sans ou avec peu de difficulté	Avec une certaine difficulté	Avec beaucoup de difficulté	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait
			Sans aide	Légère	Importante	Complète				Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	

Relations interpersonnelles (suite...)														8
Avoir ou participer à des activités reliées à son éveil sexuel (information, discussion, découverte de son corps...)														8.8
Commentaires														

Vie associative et spirituelle														9
Participer à titre de membre à des associations étudiantes (conseil d'école, conseil de classe, comité parascolaire...)														9.1
Participer à titre de membre à des associations de loisirs (scouts, club ...)														9.2
Participer aux activités de groupes d'entraide ou d'intérêts (droits de la personne, écologie...)														9.3

* « L'aide humaine additionnelle » correspond à tout soutien humain supplémentaire (aide physique, supervision, rappel de consignes, encouragement, etc.), par rapport à un jeune du même âge, apporté dans le cadre de la réalisation des habitudes de vie d'un jeune en raison « de ses incapacités » ou des « obstacles présents dans son environnement ». « Sans aide » doit être coché, même si le jeune n'a pas besoin d'aide humaine additionnelle.

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2						Étape 3				
	Cette habitude de vie est :			A			B			Niveau de satisfaction				
	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)						Niveau de difficulté				
Note : Ne pas oublier qu'il s'agit de la façon habituelle pour le jeune de réaliser ses habitudes de vie.			Aide technique **	Aménagement **	Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)			Sans ou avec peu de difficulté			Niveau de satisfaction			
			Sans aide	Légère	Importante	Complète	Sans ou avec peu de difficulté			Niveau de satisfaction				
						Avec une certaine difficulté			Niveau de satisfaction					
						Avec beaucoup de difficulté			Niveau de satisfaction					
									Niveau de satisfaction					
									Niveau de satisfaction					
Vie associative et spirituelle (suite...)													9	
Participer à des activités reliées à des pratiques religieuses ou spirituelles (au domicile, à l'église ou autres lieux de culte, les cérémonies...)													9.4	
Commentaires														
Éducation													10	
Participer à des activités préscolaires (maternelle...)													10.1	
Participer à des activités d'apprentissage scolaire (ateliers, suivre un cours, faire les travaux pratiques et examens...)													10.2	
Suivre des cours spécialisés (éducation physique, musique...)													10.3	
Participer à des travaux d'équipe													10.4	

** L'« Aide technique » et l'« Aménagement » doivent être cochés seulement lorsque la réalisation de l'habitude de vie par le jeune le nécessite. Les aides techniques spécifiques aux déplacements et à la communication ne devront être considérées que pour les sections *Déplacements* et *Communication*.

Suivez les trois étapes suivantes (cochez les cases appropriées)	Étape 1			Étape 2				Étape 3							
	Cette habitude de vie est :			A Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)				B Niveau de difficulté		Niveau de satisfaction					
	Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)	Aide technique **	Aménagement **	Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)		Sans ou avec peu de difficulté	Avec une certaine difficulté	Avec beaucoup de difficulté	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	
Éducation (suite...)															
Utiliser les services et les infrastructures scolaires (services de garde, cafétéria, cour de récréation, gymnase...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10
Réaliser ses travaux scolaires à la maison (faire ses devoirs...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10.5
Participer à des activités organisées par l'école (activités parascolaires, sorties, journées spéciales...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10.6
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10.7
Commentaires															
Travail															
Réaliser de petits travaux rémunérés excluant ceux réalisés à la maison (garder des enfants, passer les journaux, tondre la pelouse...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11
Rechercher un petit emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11.1
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11.2

* « L'aide humaine additionnelle » correspond à tout soutien humain supplémentaire (aide physique, supervision, rappel de consignes, encouragement, etc.), par rapport à un jeune du même âge, apporté dans le cadre de la réalisation des habitudes de vie d'un jeune en raison « de ses incapacités » ou des « obstacles présents dans son environnement ». « Sans aide » doit être coché, même si le jeune n'a pas besoin d'aide humaine additionnelle.

Vos commentaires

Utilisez les lignes suivantes pour inscrire vos commentaires généraux sur :

- a) le type d'aide utilisé;
- b) le niveau de difficulté;
- c) le niveau de satisfaction;
- d) ou pour tout autre aspect touchant ce questionnaire.

SPÉCIMEN

Description du contenu et exemples de cotation des habitudes de vie

1. COMMUNICATION

1.1 Communiquer avec un adulte à la maison ou dans la communauté

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant communiquer verbalement ses besoins et exprimer des idées ainsi que son point de vue (accords-désaccords) face aux situations vécues. Au début, le jeune sera aidé par l'adulte de façon à s'exprimer le plus clairement possible, selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune a recours à des objets, des images, des photos ou un tableau de communication pour se faire comprendre (aide technique).

Si le jeune nécessite plus d'aide de la part d'un parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour se faire comprendre tel, décoder les mots ou les gestes qu'il utilise (aide humaine additionnelle).

Si le jeune utilise un geste de la main pour que l'adulte le suive au lieu de le demander verbalement (avec une certaine difficulté, aménagement).

1.2 Communiquer avec un jeune à la maison ou dans la communauté

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant communiquer verbalement ses besoins et exprimer des idées ainsi que son point de vue (accords-désaccords) face aux situations vécues. Au début, le jeune sera aidé par l'adulte de façon à s'exprimer le plus clairement possible, selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune a recours à des objets, des images, des photos ou un tableau de communication pour se faire comprendre (aide technique).

Si le jeune a besoin de plus d'aide de la part d'un parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour se faire comprendre d'un autre jeune, tel décoder les mots ou les gestes qu'il utilise (aide humaine additionnelle).

Si le jeune utilise un geste de la main pour qu'un autre jeune le suive au lieu de le demander verbalement (avec une certaine difficulté).

1.3 Communiquer avec un groupe de personnes à la maison ou dans la communauté

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant communiquer verbalement ses besoins et exprimer des idées ainsi que son point de vue (accords-désaccords) face aux situations vécues. Au début, le jeune sera aidé par l'adulte de façon à s'exprimer le plus clairement possible, selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune a recours à des objets, des images, des photos ou un tableau de communication pour se faire comprendre (aide technique).

Si le jeune a besoin de plus d'aide de la part d'un parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour se faire comprendre par un groupe de personnes, tel décoder les mots ou les gestes qu'il utilise (aide humaine additionnelle).

1.4 Tenir une conversation à la maison ou dans la communauté

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant échanger des idées avec d'autres personnes en tenant compte de leur point de vue, discuter, argumenter... selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin de plus de temps pour développer sa pensée plus clairement (aménagement).

Si l'interlocuteur a besoin de poser des questions pour bien comprendre ou si un parent ou une autre personne significative doit interpréter les propos du jeune (aide humaine additionnelle).

Si on a besoin de ramener le jeune dans le sujet (avec une certaine difficulté, aide humaine additionnelle).

Si le jeune a besoin de s'exprimer en utilisant des objets (avec une certaine difficulté, aménagement).

1.5 Communiquer par écrit

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant communiquer ses besoins et ses idées au moyen de mots, de phrases et d'un texte écrit, écrire un message ou une carte de souhaits, selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'un crayon adapté pour pallier ses difficultés de motricité fine (aide technique).

Si le jeune doit se référer à des mots-étiquettes sur un anneau pour former un début de phrase (aide technique).

1.6 Communiquer par Internet

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les messages par courriel, CHAT ou webcam... selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin de réponses déjà préparées (aménagement).

Si le clavier a besoin d'être adapté en cachant certaines touches ou en écrivant les lettres en minuscules (aménagement).

1.7 Lire et comprendre de l'information écrite

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant lire et apprendre des mots, des phrases et un texte écrit, des magazines, des livres, des lettres, une signalisation écrite, selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune utilise un système télescopique ou des lunettes (aide technique).

Si le jeune utilise l'écriture en Braille (aménagement).

Si le jeune décode les mots au premier degré ce qui change l'idée du texte (avec une certaine difficulté).

Si le jeune (âgé de 12-13 ans) ne lit que les gros titres et ne regarde que les images (avec beaucoup de difficulté).

1.8 Utiliser un téléphone à son domicile

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant ouvrir l'appareil, composer le numéro, parler avec la personne et fermer l'appareil, selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune porte un appareil auditif (aide technique).

Si le jeune utilise un bottin personnel ou un calepin de communication (aide technique).

Si le téléphone doit être modifié de façon à ce que la photo de la personne corresponde à son numéro (aménagement).

Si le parent apprend au jeune quoi dire à l'avance (aide humaine additionnelle).

1.9 Utiliser un téléphone public ou un cellulaire

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant ouvrir l'appareil, composer le numéro, parler avec la personne et fermer l'appareil selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune porte un appareil auditif (aide technique).

Si le cellulaire doit être modifié (aide technique).

Si le jeune est trop jeune pour utiliser un téléphone public (ne s'applique pas).

Si le jeune ne démontre aucun intérêt à communiquer en général (avec beaucoup de difficulté).

1.10 Utiliser une radio, un téléviseur, un ordinateur, un système de son...

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant ouvrir et fermer l'appareil, mettre la cassette, le CD ou le DVD, montrer des éléments sur l'écran, utiliser certaines touches du clavier, choisir des sites, utiliser la souris, utiliser des logiciels...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite des procédures écrites ou visuelles pour faire fonctionner l'appareil (aménagement).

Si le clavier de l'ordinateur doit être adapté (présenter moins de touches) (aménagement).

Si le jeune nécessite un écran tactile ou une interface vocale (aménagement).

Si le jeune a besoin de plus de temps (aménagement).

Si le jeune a besoin de plus d'aide de la part d'un parent qu'un jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour l'utilisation de l'ordinateur, télévision, système de son... (aide humaine additionnelle).

2. DÉPLACEMENTS

2.1 Entrer et sortir de sa résidence

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les escaliers et les marches extérieures, ouvrir et fermer la porte extérieure et utiliser une clé.

Exemples de cotation :

Si le jeune est en fauteuil roulant (aide technique).

Si le seuil de la porte est modifié (aménagement).

Si les portes doivent être barrées en tout temps (aménagement).

2.2 Se déplacer à l'intérieur de sa résidence

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant se déplacer d'une pièce à l'autre dans la résidence, d'un étage à un autre, ouvrir et fermer les portes intérieures, s'orienter, monter et descendre les escaliers.

Exemples de cotation :

Si le jeune est en fauteuil roulant (aide technique).

Si un ascenseur est requis (aménagement).

Si le jeune demande plus de supervision ou d'aide qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités en raison d'incapacités motrices, sensorielles ou de difficultés comportementales (avec une certaine difficulté et aide humaine additionnelle).

Si le jeune nécessite l'utilisation d'une rampe à sa hauteur dans les escaliers (aménagement).

2.3 Se déplacer sur le terrain de sa résidence

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la cour, le balcon, le parterre, le déplacement de la rue à l'entrée de la résidence, en été comme en hiver, s'orienter...

Exemples de cotation :

Si le jeune est en fauteuil roulant (aide technique).

Si une rampe d'accès est nécessaire (aménagement).

Si le jeune nécessite qu'on sécurise l'environnement, car il a tendance à manger des substances non comestibles ou à fuguer (aménagement).

2.4 Se déplacer dans la rue ou sur le trottoir

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant marcher sur les trottoirs, se déplacer dans la rue quand il n'y a pas de trottoir...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite une surveillance plus grande de la part du parent qu'un jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour raison de sécurité (aide humaine additionnelle).

Si le jeune se déplace à partir d'un trajet inscrit sur un papier (aide technique).

2.5 Traverser la rue à une intersection

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant traverser à une intersection avec ou sans feu de circulation.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite qu'on pratique souvent les règles de sécurité (aide humaine additionnelle).

Si le jeune nécessite le recours à un GPS afin de suivre un trajet prédéterminé (aide technique).

Si le jeune se montre trop imprévisible et nécessite une attention soutenue (avec une certaine difficulté et aide humaine additionnelle).

Si le jeune a un champ de vision restreint et qu'il doit, lorsqu'il se déplace sur la rue, traverser à une intersection avec un avertisseur sonore ou avec l'aide d'une personne (aménagement et aide humaine additionnelle).

2.6 Se déplacer sur une surface glissante ou inégale

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les surfaces enneigée, la glace, l'herbe, le gravier, le sable et les petites dénivellations du terrain.

Exemples de cotation :

Si le jeune doit avoir des crampons sous ses bottes (aide technique).

Si l'entrée et le trottoir doivent être complètement déblayés l'hiver (aménagement).

2.7 Utiliser la marche ou le transport scolaire comme moyen de déplacement pour se rendre à l'école

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant le transport de son sac.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite un soutien visuel pour le trajet (aide technique).

Si le jeune nécessite de prendre le transport adapté ou une voiture adaptée (aménagement).

Si le jeune nécessite d'écouter son baladeur pour occuper son attention (aide technique).

Si le jeune nécessite d'occuper une place spéciale dans l'autobus (aménagement).

Si le jeune doit utiliser des béquilles ou un fauteuil roulant (aide technique).

2.8 Entrer et se déplacer dans l'école et dans la cour

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant le transport de son sac.

Exemples de cotation :

Si un camarade transporte le sac (aide humaine additionnelle).

Si le jeune doit sortir avant tout le monde pour question de sécurité (aménagement).

Si le jeune doit aller à la bibliothèque au lieu de sortir à l'extérieur parce qu'il y a trop de jeunes qui court en même temps (aménagement ou non réalisée).

Si le jeune a besoin qu'un autre jeune vienne le chercher quand la cloche sonne parce qu'il ne veut pas rentrer (aide humaine additionnelle).

2.9 Se déplacer dans les lieux de loisirs de son milieu

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les déplacements à la piscine, l'aréna, la bibliothèque, le centre de loisirs, les parcs, le cinéma...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'un calepin indiquant la couleur du signe sur la porte (aide technique).

Si le jeune nécessite une supervision ou une surveillance accrue (aide humaine additionnelle).

2.10 Entrer et se déplacer dans les commerces et les services

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les déplacements au restaurant, le dépanneur, le centre d'achats, l'épicerie, la clinique médicale...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin de plus d'aide de la part d'un parent qu'un jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour ne pas courir dans les couloirs (aide humaine additionnelle).

Si le parent doit limiter le nombre de commerces où il fera des achats afin de tenir compte des capacités physiques du jeune ou de prévoir plusieurs pauses (aménagement).

Si le parent doit choisir de se rendre dans les commerces dans des temps où il y a moins de gens (aménagement).

Si le jeune nécessite une supervision ou une surveillance accrue (aide humaine additionnelle).

Si un membre de la famille ou toute autre personne significative interprète ou intervient (aide humaine additionnelle).

2.11 Se déplacer à bicyclette

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les déplacements pour ses transports et ses loisirs.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite une bicyclette adaptée (aide technique).

Si le jeune a besoin de plus de temps pour parcourir une distance (aménagement).

Si le jeune a besoin d'aide pour embarquer et débarquer (aide humaine additionnelle).

2.12 Utiliser une voiture comme passager

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant ouvrir et fermer les portières, monter et descendre du véhicule, s'attacher et se détacher...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite un harnais adapté (aménagement).

2.13 Utiliser des moyens de transport comme passager

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant le transport en commun, le taxi, le train, l'avion...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin de plus d'aide de la part d'un parent qu'un jeune du même âge sans incapacités (aide humaine additionnelle).

Si le jeune doit être jumelé à un autre jeune (aide humaine additionnelle).

Si le jeune utilise un transport adapté (aménagement).

3. NUTRITION

3.1 Choisir les aliments pour ses collations et ses repas, selon ses goûts et ses besoins particuliers

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la quantité, la fraîcheur, le type d'aliments, la diète personnelle...

Exemples de cotation :

Si le jeune montre des réticences sévères (couleur et texture des aliments), que son répertoire alimentaire est très restreint (avec une certaine difficulté).

Si le parent ou toute autre personne significative intervient dans le choix des aliments afin d'augmenter la variété en raison d'une rigidité alimentaire (aide humaine additionnelle).

Si le jeune exprime ses goûts en utilisant des pictogrammes (aide technique).

Si les parents apposent sur une armoire un tableau avec des photos indiquant les choix et les quantités possibles (aménagement).

3.2 Participer à la préparation de repas simples

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant se servir un jus, un verre de lait, un biscuit, des céréales, faire une tartine, un sandwich...

Exemples de cotation :

Si les tâches sont décortiquées pour préparer son déjeuner (aménagement).

Si le jeune utilise un calepin de séquences visuelles pour réaliser un sandwich (aide technique).

3.3 Participer à la préparation de repas complets tels une entrée, un plat principal ou un dessert

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant participer à mettre et desservir la table, réaliser des recettes, utiliser des appareils électroménagers...

Exemples de cotation :

Si les tâches sont décortiquées pour effectuer une recette (aménagement).

Si le jeune utilise un calepin de séquences visuelles pour réaliser une recette (aide technique).

Si le comportement du jeune est non sécuritaire (avec une certaine difficulté).

3.4 Manger un repas

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant l'utilisation de la vaisselle et des ustensiles, respecter les règles de politesse à table, les consignes, selon les habitudes des milieux de vie.

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'ustensiles adaptés (aide technique).

Si les aliments doivent être en purée ou si le jeune a besoin de plus de temps (aménagement).

Si le jeune nécessite qu'une autre personne doit être présente et répète fréquemment les consignes (aide humaine additionnelle).

Si le jeune ne peut rester assis pour un temps raisonnable (avec une certaine difficulté).

3.5 Manger au restaurant

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant le choix des mets à partir d'un menu, la réalisation d'une commande, le service aux tables, commander ...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'une personne pour apporter son plateau à cause d'incapacités physiques (aide humaine additionnelle).

Si le jeune a besoin de plus de temps pour choisir (commande) (aménagement).

Si une autre personne doit répéter fréquemment les consignes (aide humaine additionnelle importante).

Si le jeune ne peut rester assis pour un temps raisonnable (avec une certaine difficulté).

3.6 Utiliser une machine distributrice

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la sélection des aliments et boissons, l'utilisation de la monnaie pour payer...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'une personne pour lui indiquer sur quel code appuyer (aide humaine additionnelle).

4. CONDITION PHYSIQUE ET BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

4.1 Se mettre au lit et sortir de son lit

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les aspects moteur et comportemental.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite un lit adapté ou une couverture lourde (aménagement).

Si le jeune refuse d'aller au lit (avec beaucoup de difficulté).

4.2 S'endormir, dormir et se réveiller

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant le confort, la durée, la continuité, la qualité du sommeil et les changements de position.

Exemples de cotation :

Si le jeune a nécessairement besoin d'un ourson (aide technique).

Si le jeune doit prendre une médication pour dormir (aide technique).

Si le jeune a besoin d'un plus grand nombre d'heures de sommeil dans la journée (aménagement).

Si le jeune a besoin d'être rassuré plusieurs fois dans la nuit par son parent (aide humaine additionnelle).

4.3 Pratiquer des activités physiques

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la marche, la natation, des exercices individuels ou en groupe...

Ces activités peuvent être aussi considérées comme des activités de loisirs.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite qu'on découpe l'activité en plusieurs petites étapes parce qu'il se fatigue vite (aménagement).

Si le jeune nécessite plus d'aide de la part du parent ou d'un adulte qu'un jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour réaliser une activité (aide humaine additionnelle).

4.4 Réaliser des activités pour se détendre

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant écouter de la musique, lire un livre ou une bande dessinée, se reposer...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite que les activités de détente soient prévues à l'horaire (aménagement).

Si le jeune requiert qu'on lui apprenne comment reconnaître les signes de fatigue (aménagement).

Si le jeune est incapable de s'arrêter de lire, de regarder la télévision ou de jouer à un jeu sur Internet (avec beaucoup de difficulté).

4.5 Exécuter des activités d'attention ou de concentration

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant des jeux de table, des jeux électroniques, des jeux de mémoire ou d'association...

Exemples de cotation :

Si le jeune requiert qu'on modifie le jeu (aménagement).

Si le jeune a besoin d'une minuterie pour lui indiquer quand cesser de jouer (aide technique).

Si le jeune prend de la médication pour demeurer attentif et concentré (aide technique).

Si le jeune nécessite plus d'aide de la part d'un parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour maintenir son attention (aide humaine additionnelle).

5. SOINS PERSONNELS ET DE SANTÉ

5.1 S'occuper de son hygiène corporelle

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant entrer et sortir du bain ou de la douche, se laver et s'essuyer le corps, les mains ou le visage, se laver et se sécher les cheveux, les peigner ou les brosser, se raser, s'épiler, mettre du déodorant, se moucher, se nettoyer et se tailler les ongles, se maquiller, se préparer et préparer ses effets personnels ainsi que la planification/organisation de la tâche.

Exemples de cotation :

Si le parent formule des rappels, supervise ou surveille plus qu'habituellement requis (aide humaine additionnelle).

Si le jeune utilise une séquence visuelle (aide technique).

Si le jeune a besoin de plus de temps (aménagement).

Si le jeune refuse le brossage de dents ou de se faire couper les cheveux (avec une certaine difficulté).

5.2 Se faire couper les cheveux

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant par le parent ou par un coiffeur, le lavage des cheveux.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite qu'on lui coupe les cheveux pendant son sommeil (aménagement).

Si le jeune doit aller chez un coiffeur où nous retrouvons une télévision pour le distraire (aménagement).

Si le jeune doit être préparé à l'avance en lui expliquant ce qui va se passer chez le coiffeur (aménagement).

5.3 Utiliser les équipements sanitaires de son domicile

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant se déshabiller et s'habiller à la toilette, utiliser le papier hygiénique, les couches, les serviettes sanitaires, le lavabo, les toilettes...

Exemples de cotation :

Si le parent supervise ou intervient plus qu'habituellement requis (aide humaine additionnelle).

Si le parent formule des rappels pour éviter l'incontinence (aide humaine additionnelle).

Si vêtement adapté ou modifié (aménagement).

5.4 Utiliser les équipements sanitaires autres que ceux de son domicile

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant se déshabiller et s'habiller à la toilette, utiliser le le papier hygiénique, les couches, les serviettes sanitaires, le lavabo, les toilettes...

Exemples de cotation :

Si le parent apporte plus d'aide que pour un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour qu'un jeune prenne un temps raisonnable pour se laver les mains (aide humaine additionnelle).

Si vêtement adapté ou modifié (aménagement).

5.5 S'habiller et se déshabiller

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant attacher les boutons ou les fermetures éclair, attacher les lacets de chaussures, mettre des bijoux, des vêtements d'intérieur et d'extérieur...

Exemples de cotation :

Si les vêtements sont modifiés par l'usage de velcro ou le grossissement des attaches (aménagement).

Si le jeune a besoin de plus de temps (aménagement).

5.6 Changer ses vêtements lorsqu'ils sont souillés ou salis

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant reconnaître que ses vêtements sont sales.

Exemples de cotation :

Si le jeune refuse de changer ses vêtements lorsqu'ils sont souillés ou salis parce qu'il ne reconnaît pas qu'ils sont sales (avec beaucoup de difficulté).

Si le jeune nécessite des rappels de l'adulte plus qu'habituellement requis pour changer ses vêtements lorsqu'ils sont souillés (aide humaine additionnelle).

5.7 Mettre et enlever ses orthèses, prothèses, lentilles, lunettes, appareil auditif...

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les garder, les manipuler de façon sécuritaire...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin qu'on lui mette son appareil auditif (aide humaine additionnelle).

Si le jeune doit porter un casque afin de ne pas enlever son appareil auditif (aménagement).

Si le jeune nécessite un apprentissage pour enlever et serrer ses lunettes dans un endroit précis (aménagement).

5.8 Participer à l'entretien de ses orthèses, prothèses, lentilles, lunettes, appareil auditif...

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les manipuler avec soins, utiliser le bon nettoyant...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'un tableau de renforcement pour entretenir ses lunettes (aménagement).

5.9 Participer aux soins de santé

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant reconnaître et signaler des problèmes de santé (blessure, acné, allergie, stress...). Participer à soigner ses problèmes de santé (appliquer un pansement, prendre ses médicaments...). Respecter les consignes des thérapeutes (diète, exercices à domicile...).

Exemples de cotation :

Si le jeune refuse les soins de santé ou les consignes thérapeutiques et résiste de façon exagérée (avec beaucoup de difficulté).

Si le jeune a besoin d'une aide d'une autre personne ou de rappels plus fréquents concernant la prise de médicaments (aide humaine additionnelle).

5.10 Utiliser les services de santé

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les visites dans une clinique médicale, un centre hospitalier ou de réadaptation, une clinique dentaire...

Exemples de cotation :

Si le jeune refuse de se faire examiner par un médecin et résiste de façon exagérée (avec beaucoup de difficulté).

Si un proche, un ami ou une personne significative doit préparer le jeune à aller chez le médecin ou le dentiste (aide humaine additionnelle) en utilisant, par exemple, des pictogrammes ou des scénarios sociaux (aide technique).

6. HABITATION

6.1 Participer à l'aménagement et à la décoration de sa chambre

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant le choix du mobilier et des accessoires.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite que l'on fasse une présélection des items (aménagement).

Si non demandé par les parents (ne s'applique pas).

6.2 Participer à l'entretien ménager

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant faire son lit, ranger ses jouets et ses effets personnels, passer le balai, nettoyer les dégâts... selon les exigences reliées aux habitudes familiales.

Exemples de cotation :

Si non demandé par les parents (ne s'applique pas).

Si le jeune nécessite qu'on inscrive l'entretien dans un horaire (aménagement).

Si le jeune nécessite des encouragements (aide humaine additionnelle).

Si le jeune nécessite que les endroits de rangements soient organisés à partir de pictogrammes (aménagement).

Si le jeune dispose d'images sur une armoire illustrant le début et la fin des tâches d'entretien intérieur qu'il a à faire (aménagement).

6.3 Participer à l'entretien extérieur de la maison

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant tondre le gazon, pelleter la neige, ramasser les feuilles mortes... selon les exigences reliées aux habitudes familiales.

Exemples de cotation :

Si non demandé par les parents (ne s'applique pas).

Si le jeune nécessite qu'on définisse les tâches au préalable afin qu'il participe (aménagement).

Si le jeune a besoin d'être valorisé ou être encouragé à terminer ses tâches (aide humaine additionnelle).

6.4 Participer à vider les poubelles et sortir les ordures

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant mettre les détritiques dans la(les) poubelle(s), vider les poubelles et sortir les ordures au(x) jour(s) où ils sont collectés; faire la même chose avec le recyclage et le compostage...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'un entraînement afin de réaliser ces tâches (aide humaine additionnelle).

Si le jeune nécessite qu'on lui rappelle que la tâche est incomplète et qu'il doit la terminer (avec une certaine difficulté et avec aide humaine additionnelle légère ou importante selon les circonstances).

Si le jeune met les détritiques dans les poubelles, vide les poubelles et sort les ordures (sans ou avec peu de difficulté, sans aide).

6.5 Respecter les règles de sécurité à la maison

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les jeux extérieurs, le respect des limites du terrain, la piscine, le système d'alarme...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite un apprentissage à partir de scénarios sociaux (aménagement).

Si le jeune nécessite des exercices de reconnaissance du bruit du système d'alarme (jeux de rôles) parce qu'il ne supporte pas le bruit (aménagement).

6.6 Utiliser l'ameublement et les équipements de la maison

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la table et les chaises, les espaces de rangement, ouvrir et fermer les lumières et les fenêtres, les jeux extérieurs...

Exemples de cotation :

Si le jeune utilise une chaise adaptée (aide technique).

Si les portes des chambres doivent être barrées (aménagement).

Si le jeune ouvre et ferme les lumières sans arrêt (sans ou avec un peu de difficulté).

7. RESPONSABILITÉS

7.1 Faire des achats, des commissions

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant choisir de la marchandise, payer...

Exemples de cotation :

Si le jeune utilise le paiement prudent où le portefeuille est organisé et classé afin qu'il trouve son argent par ordre de valeur (aménagement).

Si le jeune a une liste imagée des achats (aide technique).

Si le jeune nécessite que l'on pratique de faire des achats à la maison avant de se rendre dans des commerces (aménagement).

Si le jeune nécessite plus d'aide qu'habituellement requise (aide humaine additionnelle).

7.2 Gérer son argent de poche

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant faire des économies, réaliser de petites dépenses... selon les exigences liées à l'âge et aux habitudes familiales.

Exemples de cotation :

Si le jeune ne possède pas d'argent de poche (non réalisé) mais s'il ne souhaite pas en posséder ou ne sait pas ce que veut dire avoir de l'argent de poche (ne s'applique pas).

7.3 Respecter les biens et les droits d'autrui

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les objets personnels, les règles de vie, les règlements... selon les exigences liées à l'âge, aux habitudes familiales et aux règles sociales.

Exemples de cotation :

Si le jeune requiert que le parent barre la porte de la chambre de son frère (aménagement).

Si le jeune a besoin qu'on répète plus souvent la règle (aide humaine additionnelle).

7.4 Faire respecter ses biens et ses droits

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant prendre sa place, exprimer son opinion... selon les exigences liées à l'âge et aux habitudes familiales.

Exemples de cotation :

Si le parent doit directement poser la question à leur jeune afin qu'il exprime son opinion (aide humaine additionnelle).

Si le jeune nécessite qu'on lui montre comment exprimer sa colère (ou autre) lorsqu'on déplace des objets dans sa chambre (aide humaine additionnelle).

7.5 Se prendre en charge

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant rester seul de courtes périodes.

Exemples de cotation :

Si le jeune est trop jeune (ne s'applique pas).

Si le jeune est en mesure de rester seul sur une courte période de temps mais que les parents refusent de le laisser (non réalisé).

7.6 Apporter de l'aide à ses parents ou à d'autres membres de sa famille

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant rendre des services...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin qu'on lui demande de rendre des services parce que de lui-même il n'y pense pas (aide humaine additionnelle).

7.7 Accepter l'aide de ses parents ou de ses proches

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant se rendre des services, selon les habitudes familiales.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite que l'on utilise des scénarios sociaux qui lui indiquent que c'est correct de recevoir de l'aide, de mentionner qu'on ne comprend pas un devoir (aménagement).

Si le jeune refuse l'aide qu'on lui offre malgré qu'il en a besoin (avec beaucoup de difficulté).

Si le jeune vit une situation difficile à l'école du fait de son apparence physique, de ses incapacités, etc. et que son frère en discute avec lui pour le soutenir (sans ou avec peu de difficulté et avec aide humaine additionnelle légère).

7.8 Prendre soin d'un animal de compagnie

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant promener un chien, le nourrir, jouer avec lui, lui donner de l'affection... selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin qu'on lui démontre comment se comporter face à un animal de compagnie (aménagement).

Si le parent doit se procurer un animal de compagnie qui est très gros pour ne pas qu'il souffre des mauvais traitements du jeune (aménagement).

Si le jeune n'a pas d'animal de compagnie (ne s'applique pas).

8. RELATIONS INTERPERSONNELLES

8.1 Maintenir des relations affectives avec ses parents

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant parents de famille d'accueil ou de famille substitut, exprimer ses émotions et ses sentiments, donner des câlins, exprimer sa joie, de la colère...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite plus d'aide de la part d'un parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour exprimer sa colère (aide humaine additionnelle).

Si le jeune utilise des soutiens visuels (thermomètre des émotions, calmomètre, pictogrammes représentant diverses émotions...) (aide technique).

Si l'adulte a besoin de recourir à des gestes symboliques (mains animées) pour faire identifier au jeune l'émotion qu'il éprouve (aménagement et avec beaucoup de difficulté).

8.2 Maintenir des relations affectives avec ses frères et soeurs

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la famille substitut, exprimer ses émotions et ses sentiments, donner des câlins, exprimer sa joie, de la colère...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite plus d'aide de la part d'un parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour exprimer une émotion (aide humaine additionnelle).

Si le frère ou la soeur participe à un groupe de soutien pour mieux comprendre la façon dont le jeune exprime ses émotions (avec beaucoup de difficulté).

8.3 Maintenir des relations affectives avec d'autres membres de la parenté

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant exprimer ses émotions et ses sentiments, donner des câlins, exprimer sa joie, de la colère...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite plus d'aide de la part d'un parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour exprimer une émotion (aide humaine additionnelle).

Si l'adulte doit expliquer aux membres de la parenté les intentions du jeune (avec une certaine difficulté).

8.4 Maintenir des liens avec des amis

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant créer des liens et les entretenir.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite plus d'aide de la part d'un parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour exprimer une émotion (aide humaine additionnelle).

Si l'adulte apprend au jeune quel comportement adopter avec les amis (cercles sociaux) (aide humaine additionnelle et aménagement).

Si l'adulte supervise les relations du jeune avec ses amis (aide humaine additionnelle).

8.5 Avoir des liens sociaux avec des adultes de son entourage

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les enseignants, les moniteurs... tout autre adulte significatif.

Exemples de cotation :

Si l'adulte apprend au jeune quel comportement adopter avec des adultes de son entourage (cercles sociaux) (aide humaine additionnelle et aménagement).

8.6 Avoir des liens sociaux avec d'autres jeunes

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant à l'école, dans les loisirs, les voisins... selon les exigences reliées à l'âge, aux habitudes familiales et aux règles sociales.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite plus d'aide qu'habituellement pour utiliser les règles de politesse (dire bonjour, s'excuser, dire merci et s'il-vous-plait) (aide humaine additionnelle et avec une certaine difficulté).

Si le jeune nécessite d'apprendre les règles sociales pour bien se conduire dans des situations sociales (scénarios sociaux) (aménagement et aide technique).

8.7 Gérer des conflits avec autrui

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant à l'école, dans les loisirs, les voisins... selon les exigences reliées à l'âge, aux habitudes familiales et aux règles sociales.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite plus d'aide de la part d'un parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités lorsqu'il perd à un jeu (soutiens visuels) (aide technique et aide humaine additionnelle).

Si le jeune doit sortir sa carte calmante lui indiquant comment réagir quand ça va mal (aide technique).

8.8 Avoir ou participer à des activités reliées à son éveil sexuel

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant des informations, des discussions, la découverte de son corps... selon l'âge et les valeurs du milieu.

Exemples de cotation :

Si le parent doit trouver des livres comprenant plus d'images pour mieux expliquer la sexualité à leur jeune (aménagement).

Si l'adulte réfère à un schéma pour mieux expliquer le corps humain (aménagement).

Si le jeune a besoin d'être encadré dans la découverte de son corps (aide humaine additionnelle).

Si le parent a recours à des soutiens visuels pour apprendre quoi faire et quoi ne pas faire (aide technique).

9. VIE ASSOCIATIVE ET SPIRITUELLE

9.1 Participer à titre de membre d'associations étudiantes

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant le conseil d'école, le conseil de classe, les comités parascolaires...

Exemples de cotation :

Si le jeune n'a aucun intérêt pour ce type d'association (ne s'applique pas).

9.2 Participer à titre de membre à des associations de loisirs

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les scouts, un club, un groupe d'intérêts...

Exemples de cotation :

Si le jeune n'a aucun intérêt pour ce type d'association (ne s'applique pas).

9.3 Participer aux activités de groupes d'entraide ou d'intérêts

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les droits de la personne, les mouvements écologiques...

Exemples de cotation :

Si le jeune n'a aucun intérêt pour ce type d'association (ne s'applique pas).

9.4 Participer à des activités reliées à des pratiques religieuses ou spirituelles

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les activités au domicile, à l'église ou autre lieu de culte, les cérémonies... selon les exigences reliées à l'âge et aux habitudes du milieu.

Exemples de cotation :

Si le jeune n'a aucun intérêt pour ce type d'association (ne s'applique pas).

Si le jeune participe à une activité à caractère religieux pendant que les parents assistent à la cérémonie religieuse (aménagement).

Si le jeune lit un scénario social avant de se rendre à la cérémonie (aménagement et aide humaine additionnelle).

10. ÉDUCATION

10.1 Participer à des activités préscolaires

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les services de garde, la maternelle, la garderie...

Exemples de cotation :

Si le jeune est dans une classe spécialisée de maternelle (aménagement).

Si le jeune requiert un accompagnement individuel (aménagement et avec une certaine difficulté).

Si le jeune nécessite que la garderie ait des jeux plus adaptés à leur développement (aménagement).

Si le jeune fait partie d'un groupe plus jeune (aménagement).

10.2 Participer à des activités d'apprentissage scolaire

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les ateliers, les cours, la réalisation des travaux pratiques, la prise de notes, les examens, l'utilisation de l'agenda, les travaux d'équipe.

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite du soutien spécialisé par un orthopédagogue ou un éducateur spécialisé (aide humaine additionnelle).

Si le jeune fait l'objet d'une adaptation de l'ensemble de son cursus scolaire (aménagement).

Si on accorde plus de temps au jeune pour faire un examen ou si on le lui fait compléter dans un local adjacent (aménagement).

Si le jeune a un horaire imagé sur son bureau (aménagement).

10.3 Suivre des cours spécialisés

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant l'éducation physique, la musique...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite un enseignement adapté (aménagement).

Si le jeune porte des coquilles sur les oreilles à cause de son hypersensibilité auditive (aide technique).

Si l'adulte ne place jamais le jeune dans la position où il est le premier à effectuer un exercice (aménagement).

Si le jeune joue d'un instrument plus facile (aménagement).

10.4 Participer à des travaux d'équipe

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la planification des travaux, les réunions d'équipe, la division des tâches entre membres de l'équipe...

Exemples de cotation :

Si l'adulte détermine un rôle que doit jouer le jeune en fonction de ses capacités (aménagement).

Si le jeune doit être supervisé afin qu'il apprenne à accepter l'idée de l'autre (aide humaine additionnelle).

Si le jeune doit faire partie d'une plus petite équipe (aménagement).

10.5 Utiliser les services et les infrastructures scolaires

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la cafétéria, la cour de récréation, le gymnase, le service de garde, les casiers...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite l'utilisation des casiers avec tablette abaissée (aménagement).

Si le jeune nécessite qu'un ami transporte son plateau à la cafétéria (aide humaine additionnelle).

Si le jeune choisit ses menus à l'aide d'un pictogramme (aide technique).

Si le jeune a besoin de supervision pour respecter les aires de jeux (aide humaine additionnelle).

10.6 Réaliser ses travaux scolaires à la maison

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant faire ses devoirs...

Exemples de cotation :

Si aide aux devoirs et leçons plus importante qu'habituellement requise (aide humaine additionnelle).

Si le jeune a besoin de plus de temps (aménagement).

Si le jeune a besoin d'un horaire pour réaliser ses travaux scolaires (aménagements).

Si le jeune nécessite le recours à un repère temporel pour ne pas perdre son temps (time timer) (aménagement ou aide technique).

Si l'adulte entrecoupe les heures de devoirs et les activités de détente ou de jeux (aménagement).

10.7 Participer à des activités organisées par l'école

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les activités parascolaires, les sorties, les journées spéciales...

Exemples de cotation :

Si le jeune ne participe pas en raison de trop d'incapacités (non réalisée).

Si le jeune doit être prévenu à l'avance de la sortie (aménagement).

11. TRAVAIL

11.1 Réaliser de petits travaux rémunérés excluant ceux réalisés à la maison

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant garder les enfants, passer les journaux, tondre la pelouse...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin de plus de soutien qu'habituellement requis (aide humaine additionnelle).

Si le jeune nécessite d'être accompagné par un parent (avec une certaine difficulté).

11.2 Rechercher un petit emploi

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant faire des démarches en personne ou par téléphone.

Exemples de cotation :

Si le jeune n'a aucun intérêt à se trouver un petit emploi (ne s'applique pas).

11.3 Réaliser de petits travaux non rémunérés excluant ceux réalisés à la maison

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant tondre la pelouse, arroser les plantes à l'intérieur et à l'extérieur, mettre les poubelles à la rue, faire du bénévolat...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite que la tâche soit inscrite dans un horaire (aménagement).

Si le parent doit initier la tâche pour que le jeune la fasse de lui-même ultérieurement (aide humaine additionnelle).

12. LOISIRS

12.1 Choisir ses activités sportives, physiques ou récréatives

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la natation, le patinage, les patins à roues alignées, le hockey, la gymnastique...

Exemples de cotation :

Si le jeune nécessite le recours à des soutiens visuels pour effectuer un choix (aide technique).

Si le jeune a besoin d'expérimenter les diverses activités avant de choisir (aménagement).

12.2 Pratiquer des activités sportives ou physiques à l'intérieur

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la natation, le patinage, les patins à roues alignées, le hockey, la gymnastique...

Exemples de cotation :

Si les règlements doivent être modifiés (aménagement).

Si le jeune doit être inscrit dans un groupe restreint ou spécialisé (aménagement).

Si le jeune a besoin d'un appareil pour maintenir son équilibre (aide technique).

12.3 Pratiquer des activités sportives ou physiques à l'extérieur

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la natation, le patinage, les patins à roues alignées, le hockey, le ski, la raquette, la glissade...

Exemples de cotation :

Si les règlements doivent être modifiés (aménagement).

Si le jeune doit être inscrit dans un groupe restreint ou spécialisé (aménagement).

Si le jeune a besoin d'un appareil pour maintenir son équilibre (aide technique).

12.4 Pratiquer des jeux intérieurs individuels ou en groupe

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les jeux de cartes, les jeux électroniques, les blocs Lego, les jeux de société...

Exemples de cotation :

Si les règlements doivent être modifiés (aménagement).

Si le jeu de société doit être modifié (aménagement).

Si le jeune joue avec un jeu pour plus jeunes (aménagement).

12.5 Pratiquer des activités artistiques, culturelles ou artisanales

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la musique, la danse, le bricolage, la peinture, le théâtre...

Exemples de cotation :

Si les consignes doivent être modifiées (aménagement).

Si le jeune doit prendre des cours en individuel (aménagement).

Si le jeune apprend un rôle où il y a peu de texte (aménagement).

Si le jeune a besoin de plus de pratiques (aménagement).

Si le jeune doit participer à des groupes adaptés (plus libres ou plus organisés) (aménagement).

12.6 Assister à des événements sportifs

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant le hockey, le soccer, le football...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'utiliser les installations aménagées (aménagement).

Si le jeune requiert qu'on lui donne un sac de bonbons pour l'aider à patienter ou à rester calme (aménagement).

Si le jeune doit porter un casque anti bruit (aide technique).

12.7 Assister à des événements artistiques ou culturels

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les spectacles, le cinéma, le théâtre...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'utiliser les installations aménagées (aménagement).

Si le parent doit choisir le moment de la représentation et sa place dans le local (aménagement).

12.8 Participer à des activités de type touristique

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant faire des voyages, visiter des sites naturels ou historiques, un musée...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'utiliser les installations aménagées (aménagement).

Si le jeune a besoin d'être préparé à l'avance (aménagement).

Si le parent doit éviter les endroits trop peuplés (aménagement).

Si le parent doit ajuster l'horaire aux capacités d'attention et de fatigue du jeune (aménagement).

Si le parent donne des aides visuelles pour intéresser le jeune à l'avance (aide technique).

Si le parent intéresse le jeune à partir d'une carte routière (aménagement).

12.9 Participer à des activités de plein air

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant les randonnées, le camping, les camps de vacances...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'utiliser les installations aménagées (aménagement).

Si le parent ajuste la randonnée aux capacités physiques du jeune (sans aide humaine additionnelle).

Si le jeune a besoin d'une surveillance additionnelle (aide humaine importante).

Si le jeune participe à des camps de vacances spécialisés (aménagement).

12.10 Utiliser les services de loisirs de votre milieu

Description du contenu de l'habitude de vie :

Incluant la bibliothèque, le centre de loisirs municipal...

Exemples de cotation :

Si le jeune a besoin d'utiliser les installations aménagées (aménagement).

Si le jeune a besoin de plus d'aide de la part du parent qu'un autre jeune de son âge n'ayant pas d'incapacités pour respecter le silence (aide humaine additionnelle).

Si le jeune requiert l'utilisation d'un appareil lui rappelant les étapes à suivre pour choisir et sortir un livre (aide technique).